



Communiqué | jeudi 9 avril 2026

INTÉGRER LE VÉLO-CARGO DANS LE PLAN D'ÉLECTRIFICATION DU TRANSPORT ROUTIER POUR UNE LOGISTIQUE SOBRE, RÉSILIENTE ET SOUVERAINE

Notre filière cyclologistique est pleinement concernée par la crise que subit le secteur du transport face à la flambée des prix du carburant, et ce à plusieurs titres. Nos entreprises opèrent en bout de chaîne, elles sont directement exposées aux répercussions de ce choc énergétique : hausse des coûts en amont de la chaîne logistique, tension sur les volumes, fragilisation des donneurs d'ordres... **Pour autant, la cyclologistique et son écosystème industriel et serviciel représentent aussi une partie de la solution** pour atténuer immédiatement et structurellement cette crise et les suivantes.

La période que nous traversons renforce l'urgence d'une logistique plus résiliente, plus sobre et plus souveraine. La filière cyclologistique participe déjà à cet effort collectif. **Chaque livraison effectuée à vélo-cargo libère de la ressource pour les usages qui ne bénéficient pour l'heure d'aucune alternative satisfaisante aux énergies fossiles.** Sobre et local dès sa fabrication, le vélo-cargo à assistance électrique est également bien plus économe en matériaux rares issus de l'importation (lithium notamment). Une batterie de vélo-cargo pèse entre 4 et 12kg, soit jusque 100 fois moins qu'une batterie de VUL électrique. Intégrer le transport à vélo dans l'équation globale de la résilience logistique, par principe de subsidiarité entre les modes de transport jusqu'aux derniers kilomètres, permet de préserver la disponibilité des ressources critiques pour des besoins non substituables.

Pour autant, **le vélo-cargo n'est pour l'heure pas reconnu aux côtés des VUL électriques comme un véhicule à très faibles émissions** contribuant au verdissement et à l'électrification des flottes d'entreprises. Le plein potentiel de report modal sur l'ensemble des secteurs d'activité est estimé à 4 Mt CO2 eq économisé par an, soit l'équivalent de 3% des émissions annuelles du transport. Aussi, **le transport à vélo, partie intégrante de la chaîne logistique, à toute sa place dans le plan d'électrification du transport routier urbain**, aux côtés des poids lourds et des VUL électriques. Il est pourtant absent des travaux en cours. Nous pensons indispensable de reconnaître le vélo-cargo pour son potentiel de décarbonation et de souveraineté industrielle, comme une solution à la hauteur des défis auxquels nous devons collectivement répondre.

Forte de son réseau d'opérateurs et de fabricants, **la filière française de cyclologistique fait office de filière d'excellence à l'échelle européenne et mondiale.** Innovante et pionnière, l'accélération de son développement est l'une des clés pour que l'ensemble de la filière logistique soit préservé durablement de ces crises énergétique et climatique. Un soutien clair, stable et ambitieux conditionne la réussite de cette dynamique. Dans ce cadre, **notre filière se tient prête à avancer avec les services de l'Etat dans le cadre des travaux sur l'électrification du transport routier urbain.**

Pour le Conseil d'Administration
Julien Vilain, Président des Boîtes à Vélo – France

Contact et informations
Vénus Favelin, chargée de plaidoyer
contact@lesboitesavelo.org